Championnat de France 1ère Division

AMIENS – 2/3 Novembre 2019

PRESENTATION

Le championnat de France 1ère Division est une organisation exceptionnelle et exigeante qui demande à tous de l’engagement et de la rigueur. L’enthousiasme et la qualité d’intervention de chacun seront les conditions nécessaires à la réussite de cette manifestation.

Nous vous rappelons, ici, à quoi vous vous engager en postulant comme bénévole.

CONDITIONS GENERALES ET ENGAGEMENT

1. Le bénévole doit avoir 18 ans révolu au début de son intervention (soit dès le 2 novembre) ou s’il est mineur, il doit fournir une autorisation parentale.

2. Le bénévole s’engage à être disponible sur toute la période choisie, soit du jeudi au dimanche inclus, soit du vendredi au dimanche inclus.

3. Le bénévole s’engage à accepter les postes et missions qui lui seront confiées, en fonction des besoins de l’organisation. Il se peut que le bénévole intervienne sur des créneaux horaires décalés (matin, soirée …) et irréguliers.

4. Le bénévole s’engage à respecter les horaires et les consignes donnés par l’organisation.

FONCTIONNEMENT GENERAL

Les bénévoles seront répartis par secteur d’intervention et autour d’un référent qui sera l’intermédiaire avec l’organisation.

Les bénévoles le mentionnant pourront être hébergés par l’organisation (dans la limite des places disponibles).

Le travail en équipe, le bon état d’esprit et votre enthousiasme seront les clés de la réussite de cet évènement. Nous comptons sur vous pour que ces championnats de France soient une réussite.